

gisti,



Journée de réflexion

**TRAVAIL SOCIAL
ET
CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION**

Mercredi 28 mai 2008

Groupe d'information et
de soutien des immigrés
3, villa Marcès
75011 Paris
www.gisti.org

Association nationale des
assistants de service social
15, rue de Bruxelles
75009 Paris
anas.travail-social.com

Journal du droit
des jeunes
88, rue Philippe de Girard
Boite 152 – 75018 Paris
www.droitdesjeunes.com

Programme

9h – Accueil des participants

9h30 – Présentation de la journée, *Christophe Daadouch (Gisti)*

9h45-12h30 : Interventions

- Introduction à la problématique : problèmes rencontrés dans les institutions du secteur social –Témoignages, *ANAS*
- Témoignages de la salle et questions/réponses
- Les pouvoirs de la police, *Nathalie Ferré (Gisti)*
 - les interpellations dans les structures sociales
 - le droit d'intrusion dans les locaux (foyers, CHRS, CADA, ...)
- Débat avec la salle

12h30 -14h – Déjeuner libre

14h-17h30 : Interventions

- Le délit d'aide au séjour irrégulier, *Stéphane Maugendre (Gisti)*
 - bref historique de la réglementation
 - l'application de ce délit au secteur social
- Les fichiers dans les institutions de travail social : réquisition de fichiers et de dossiers depuis la loi Perben 2, (*à déterminer*)
- Secret professionnel et droit des étrangers, *Christophe Daadouch et Jean-Luc Rongé (JDJ)*
 - les fondamentaux du secret professionnel
 - les travailleurs qui y sont astreints
 - exceptions dans le droit des étrangers
- Débat avec la salle

17h30 – Clôture de la journée

Renseignements pratiques

Lieu : Centre Sèvres

35 bis, rue de Sèvres - 75007 Paris

Métro : Sèvres-Babylone (lignes 10 et 12)

Participation aux frais (chèque à joindre au bulletin d'inscription)

- inscription : 25 €
- tarif réduit (étudiants - chômeurs) : 12 €

Bulletin d'inscription à la journée d'étude

TRAVAIL SOCIAL ET CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION

Mercredi 28 mai 2008

(à retourner accompagné du règlement au Gisti - 3 villa Marcès - 75011 Paris)

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Profession.....

.....

Tél..... Fax.....

e-mail.....

(pour la confirmation d'inscription)

Si vous souhaitez être inscrit sur la liste de diffusion du Gisti, qui permet de recevoir des informations sur les actions et les publications de l'association, cocher cette case

Ci-joint un chèque de 25 € 12 €

Dans la lutte engagée par le gouvernement contre l'immigration illégale, les organismes du secteur social sont de plus en plus ciblés comme un des instruments de la politique du chiffre. On assiste ainsi à la multiplication d'incidents comme des opérations de poursuites de sans-papiers dans des locaux de structures du secteur social, l'intrusion de la police dans ces locaux, des demandes de communication de fichiers par la police ou par les autorités de tutelle, etc.

Face à cela, les professionnels s'inquiètent, s'interrogent sur les obligations qui sont les leurs, sur les possibilités légales qu'ils ont de résister à ces intrusions, sur les moyens de ne pas mettre en danger les publics qu'ils reçoivent et de ne pas être eux-mêmes poursuivis pour aide au séjour irrégulier.

C'est pour analyser ce nouveau contexte et tenter d'y apporter des réponses juridiques que le Gisti s'est associé à l'Anas (association nationale des assistants de service social) et au Journal du droit des jeunes pour proposer cette journée de réflexion.